

Conditions générales

En versant l'acompte, le locataire accepte les conditions générales.

1. Généralités

1.1 Le locataire désigne la personne qui conclut le contrat de location avec « TOP-VAKANTIEHUIZEN.BE ».

2. Réservation et paiement

2.1 Le contrat de location est conclu dès que la réservation a été confirmée par « TOP-VAKANTIEHUIZEN.BE » (Voir email de confirmation).

2.2 Services et équipements à convenir avec le propriétaire à l'arrivée sur le lieu de vacances ou nous contacter par email/téléphone.

2.3 « TOP-VAKANTIEHUIZEN.BE » doit avoir reçu du locataire un acompte de 30 % du prix total de la location au plus tard 7 jours après réception de l'e-mail de confirmation, sauf si « TOP-VAKANTIEHUIZEN.BE » et le locataire conviennent d'un arrangement modifié. Après paiement le locataire accepte les conditions générales.

2.5. Les 70% restants du loyer et la caution doivent être versés sur le compte bancaire de « TOP-VAKANTIEHUIZEN.BE » au plus tard 2 mois avant le séjour, sauf accord préalable.

2.6 En cas de réservation moins de 2 mois avant le séjour, la totalité du prix de la location devra être réglée en une seule fois après réception du contrat de location.

2.7 Si les sommes dues ne sont pas payées à temps, le locataire sera automatiquement en défaut. « TOP-VAKANTIEHUIZEN.BE » enverra alors un rappel par e-mail. Si le montant dû n'a pas été reçu par « TOP-VAKANTIEHUIZEN.BE » dans les 3 jours suivant la date du rappel envoyé, le contrat est réputé avoir été annulé, auquel cas « TOP-VAKANTIEHUIZEN.BE » est en droit de facturer des frais d'annulation tels que décrits à l'article 3 des présentes conditions générales seront facturés.

3. Annulation

3.1 Si le locataire souhaite annuler le contrat, des frais d'assurance annulation seront facturés en plus des frais de réservation, qui ne dépasseront pas le montant de la location, à moins que dans ce cas une assurance annulation n'ait été souscrite qui offre une couverture.

3.2 « TOP-VAKANTIEHUIZEN.BE » a le droit de résilier le contrat si le locataire est en défaut et/ou dans les autres cas décrits dans les présentes conditions générales.

3.3 En cas d'annulation avant le délai de 2 mois avant le début du séjour, le locataire sera redevable d'un montant de 30% du montant total de la location + 55 euros de frais de dossier.

3.4 En cas d'annulation dans les 2 mois avant le début du séjour, le locataire reste redevable de l'intégralité du montant de la location + 55 euros de frais de dossier.

3.5 Assurance annulation :

Nous vous recommandons de souscrire une assurance annulation ! Le contrat doit être signé dans les 10 jours suivant cette confirmation !

4. Arrivée et départ

4.1 Check-in : de 16h00 à 23h45 (tous les jours), check-out : avant 10h00.

5. Draps et serviettes

Maison de vacances : Les draps et les serviettes sont inclus dans le prix de la location et sont donc fournis dans la maison de vacances.

6. Garantie

6.1 Une caution de 300 euros doit être versée.

Nous espérons que vous nous informerez de tout dommage coupable, etc. Lorsque tout a été laissé en bon état à l'intérieur et à l'extérieur de la maison de vacances et que la clé nous a été rendue, la caution sera remboursée dans les plus brefs délais. Si les dommages dépassent la caution, nous vous enverrons une facture pour les frais. Si un règlement peut avoir lieu, nous le réglerons avec le dépôt restant.

7. Taxe de séjour à partir de 16 ans : 2,20 euros/pers./jour

8. Les animaux domestiques ne sont pas admis.

9. Autre

9.1 Il est interdit de fumer dans les maisons de vacances, sauf indication contraire dans la maison de vacances et/ou la chambre d'hôtes elle-même.

9.2 Dans la mesure où il existe un règlement intérieur dans le logement, le locataire doit se conformer aux dispositions de ce règlement sans exception. Une copie du règlement intérieur en vigueur est disponible dans la maison de vacances.

9.3 Responsabilité : Nous ne pouvons être tenus responsables : du vol, de la perte, des dommages, des blessures ou des accidents causés aux personnes ou aux biens pendant et à la suite de votre séjour.

9.4 Le(s) locataire(s) qui cause(nt) ou risquent de causer une nuisance ou un inconvénient tel que le bon déroulement d'un séjour dans la maison de vacances est ou peut être sérieusement entravé, peuvent être avertis par le gestionnaire sur place de ((La poursuite du séjour sera exclue si l'on ne peut raisonnablement attendre du gestionnaire local qu'il se conforme à l'accord. Tous les frais en découlant seront à la charge du/des locataire(s), si et dans la mesure où les conséquences des nuisances ou des désagréments peuvent lui/eux être imputés.

9.5 Nombre maximum de personnes : L'utilisation et l'occupation sont limitées au nombre de personnes indiqué à l'avance pour lesquelles la maison de vacances est meublée. Si nous constatons que le nombre de personnes occupant la maison de vacances est supérieur au nombre autorisé, nous prendrons des mesures. Prenez toujours rendez-vous avec nous au préalable.

9.6 Service – numéros :

Sur place : +34 629 72 11 67, après 17h +34 696 18 78 34

TOP-VACATION-HOMES.BE : + 32 56 89 15 80

Si, malgré nos nombreux efforts, une lacune devait survenir ou si une éventuelle réclamation ne pouvait être résolue sur place, nous vous prions de bien vouloir nous en informer immédiatement. Veuillez comprendre que sans préavis, nous ne pouvons accepter aucune réclamation après le voyage.